

Sujet : [INTERNET] avis

De : Nathalie MAZOIN <nathalie.mazoin2@gmail.com>

Date : 26/10/2023 09:06

Pour : pref-solaire-champagnemouton-tsi60@charente.gouv.fr

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe mon avis au sujet de l'installation de panneaux solaires au sol dans la commune de Champagne Mouton.

Cordialement

Nathalie Mazoin

— Pièces jointes : —

lettre commissaire enquêteur.docx

30 octets

Je, soussignée Nathalie Mazoin, demeurant dans le canton de Champagne-Mouton, suis opposée au projet de « ferme » photovoltaïque de la commune de Champagne-Mouton pour les raisons suivantes :

1-Détournement de la loi sur l'implantation de panneaux photovoltaïques au sol: la loi française interdit l'implantation de panneaux photovoltaïques au sol ; ainsi un projet agrivoltaïque permet à un industriel d'installer des panneaux photovoltaïques au sol en toute légalité en prétextant que c'est un projet agricole ; pourtant rien ne pousse sous des panneaux solaires et il sera bien difficile de semer du fourrage pour les ovins. Ainsi les ovins seront nourris par un autre biais que le pâturage et leur seule utilité sera l'entretien des sols sous les panneaux solaires.

2-Artificialisation des sols : les terrains agricoles vont disparaître rapidement sous l'effet d'implantations d'industries dites « vertes » comme les éoliennes et les panneaux photovoltaïques. 1000 hectares de terres dans la communauté de communes sont prévus pour ce type d'implantations ; sans compter les éoliennes qui s'érigent à perte de vue. Là où on implante des panneaux solaires, on ne pourra plus rien produire. **La terre n'est pas faite pour produire de l'énergie mais de la nourriture.**

3-Projet similaire à quelques kilomètres : un projet similaire qui a reçu l'accord de toutes les instances et un avis favorable du commissaire enquêteur va voir le jour **à Chassiecq (à 5 km) sur une surface similaire d'une trentaine d'hectares.** Là-bas, il a été mis en avant l'embauche d'un jeune agriculteur, ici à Champagne-Mouton c'est l'installation d'un jeune agriculteur pour faire passer la pilule et se mettre la population dans la poche ; ainsi moins de contestation vu que tout le monde se connaît !! **Est-ce-que le seul avenir de nos campagnes est de se transformer en terres industrielles** (puisqu'elles vont changer de statuts au moins pour les impôts) **et que leur destin est d'assouvir le besoin de richesses de certains au détriment du plus grand nombre et du monde vivant?** Est-ce-que notre ruralité va se transformer en urbanisation à coups de projets de production d'énergie dite « verte » (panneaux solaires, éoliennes) ; une énergie « verte » qui va supprimer le naturel de nos campagnes. Est-ce-que le tourisme vert va accepter de séjourner au milieu de l'industrie « verte » ? **Nos politiques n'ont-ils pas d'autres objectifs pour notre avenir que l'artificialisation des sols, le saccage des paysages, l'éradication de la faune et de la flore endémique, le non respect du vivant ?**

3- Très forte empreinte carbone et impact négatif sur l'environnement : ce n'est pas de l'énergie « verte » qu'on va produire avec ce genre d'installation car l'empreinte carbone durant les travaux est énorme. **Si on prenait en compte les litres de gazoil nécessaires durant la phase de construction, on ne parlerait pas d'énergie verte mais d'énergie noire.** De plus, les panneaux solaires ont une durée de vie très réduite (maximum 30 ans) et ils sont très difficiles voire pas du tout recyclables. De plus contrairement aux éoliennes, **il n'y a pas d'obligation de démantèlement par l'industriel.** **Nous allons avoir devant nos yeux** des hectares et des hectares de panneaux photovoltaïques vieillissants qui vont continuer à occuper les sols agricoles sans aucune production, **des friches industrielles à perte de vue !!!**

4-Destruction de la nature et du vivant : les travaux gigantesques vont faire fuir la faune du site et vont anéantir la flore endémique. Contrairement à ce qui est claironné, les animaux ne réinvestiront pas les lieux après la mise en place des panneaux photovoltaïques et la flore détruite ne réapparaîtra pas ; ceci est un conte. Les routes et les chemins vont être aussi fortement détériorés (cf la construction des éoliennes) et qui va payer la remise en état de ces accès publics ?

5-Risque de réchauffement climatique local et mise à mal de la zone humide : un risque de réchauffement climatique local est à craindre et est indiqué dans l'étude d'impact. Alors que nous vivons des températures exceptionnelles et que le monde entier semble se préoccuper du réchauffement climatique, on installe des panneaux solaires au sol qui vont encore accentuer ce phénomène. De plus, **le projet d'implantation de l'agrovoltaïsme de Champagne-Mouton va s'établir sur une zone humide** qui devrait être préservée en ces temps de changement climatique. Or les panneaux solaires risquent d'assécher cette zone humide par le réchauffement climatique local, ce qui aura des répercussions à une bien plus grande échelle que celle des 30 ha concernés. **La flore et la faune de cette zone humide va disparaître et contribuer encore à la disparition d'espèces vivantes nécessaires à l'écosystème et à l'équilibre naturel.**

6-Projet opaque et manque de transparence : il est difficile de comprendre comment un projet écologiste et utile pour la transition énergétique passe aussi inaperçu et ne soit pas plus médiatisé. Il n'y a eu aucune réunion publique à ce sujet, la communication auprès des habitants du canton est nulle. L'affichage de l'enquête d'utilité publique a été faite le long de la départementale reliant Champagne-Mouton à Saint-Claud à des endroits où on ne peut pas stationner pour lire l'affichage. L'affichage mairie est si petit qu'on ne peut le trouver qu'en le cherchant et donc en sachant que cette enquête d'utilité publique existe. **Pourquoi ne pas avoir affiché cette enquête en gros et en couleur comme c'est le cas pour des affichages dont les répercussions sont bien moindres ? Pourquoi ne pas avoir réuni la population locale pour présenter le projet ? Pourquoi ce projet a-t-il été mené en catimini ? De plus, les dossiers sont très volumineux et rebutants pour permettre au citoyen lambda de les lire et de les consulter durant l'enquête d'utilité publique qui se déroule sur un court laps de temps.**

7-Rendement de la production d'électricité très faible : peu d'énergie produite et une énorme perte lors du transport filaire de cette énergie jusqu'à Roumazières. Si on fait le ratio de l'énergie produite en prenant en compte **l'énergie qui va être utilisée pour la mise en place des panneaux solaires au sol, celle nécessaire à l'acheminement des matériaux nécessaires à la fabrication des panneaux solaires et celle utilisée pour la vidéo surveillance** du lieu lors de sa mise en activité, la production serait quasiment nulle.

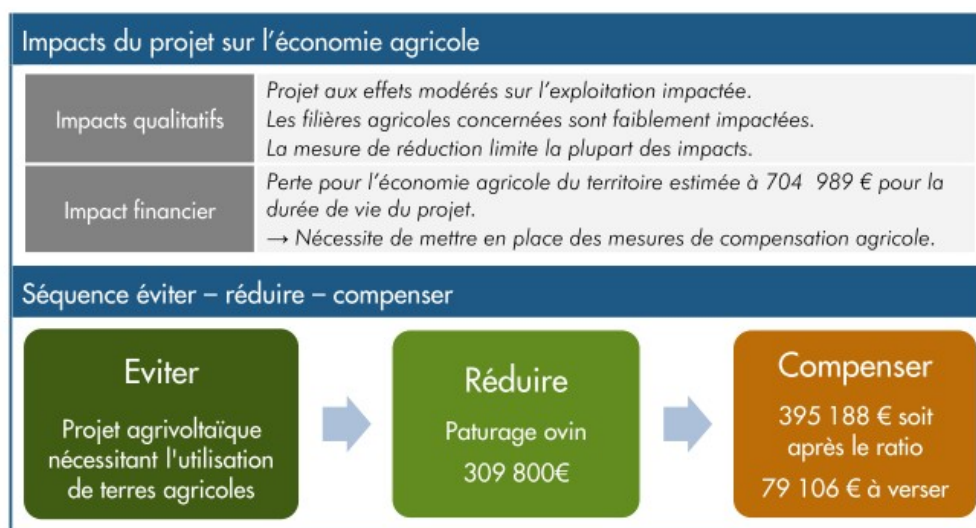
8- Danger pour le vivant : il y a un risque de miroitement et d'éblouissement pour les automobilistes mais aussi pour les animaux qui peuvent confondre la mer de panneaux solaires avec un point d'eau ; sauf que le point d'eau brûle !! La plantation de haies n'est que de la poudre aux yeux d'abord parce qu'une haie ne pousse pas en une nuit (selon l'étude, les photomontages donnent un délai de 10 ans pour une installation qui sera efficiente pendant

environ 25 ans !!) mais aussi parce qu'il va falloir arroser la haie pour qu'elle pousse étant donné le changement climatique actuel. Vous avez dit énergie verte !!!! De plus, les oiseaux et les petits mammifères sont soit trop haut, soit trop bas pour que leur vue soit arrêtée par les haies.

9-Risque d'incendie : tout comme pour les voitures électriques, **le feu ne peut pas être arrêté en cas d'incendie des panneaux photovoltaïques**. Avec le réchauffement climatique et les vents actuels qui soufflent de plus en plus fréquemment dans nos campagnes, on peut craindre le pire en terme d'incendies, d'autant plus que plusieurs habitations sont situées tout près de la ferme agrivoltaïque (Le Saule, Bellevue, Chez Carton, Fontclairét)

10-Dévalorisation de la filière ovine : la filière ovine est déjà bien mise à mal et les éleveurs d'ovins ont bien du mal à survivre mais le fait de lier élevage ovin et photovoltaïque va encore accentuer ce phénomène. En effet, **la viande ovine va devenir un sous-produit puisque les panneaux photovoltaïques vont devenir la principale source de revenu**. Les moutons ne seront que des débroussailleuses naturelles ; les jardiniers des panneaux solaires !!! Pourtant le projet prévoit que les 140 brebis seront conduites en plein air sauf pendant l'hiver... que vont manger les brebis sous les panneaux solaires ? Des ronces, des orties ?

11-Projet négatif pour l'économie locale: c'est un projet « agricole » mais qui impacte négativement l'économie agricole du territoire: (p.106 de l'étude d'impact)



Il y a donc **une perte pour l'économie agricole du territoire de 704 989€ pour la durée de vie du projet** ; juste énorme !!! Mais il va y avoir des compensations à hauteur de 79 106€ soit environ 10% de la perte. Comment la mairie de Champagne-Mouton, la communauté de communes, le département, la chambre d'agriculture, etc. ont-ils pu donner un avis favorable à un projet qui promet une perte pour l'économie agricole du territoire de 704 989€ qui ne sera compensée que par 10% de la somme perdue ? De plus, si l'entreprise instigatrice du projet peut se permettre de compenser 79 106€, c'est que le projet doit être rudement rentable ; non en production électrique (ou alors l'électricité est vendue à prix d'or !!) mais en

subventions diverses et variées provenant toutes de l'argent public et détournées au profit d'entreprises privées !!!

12-De l'électricité dite « verte » non écologique : saccage du paysage, mise en danger de la faune et de la flore endémique, énorme empreinte carbone lors de la construction (engins de travaux utilisant des tonnes de carburants et à émission de gaz à effets de serre) et lors du transport des matières premières nécessaires à la fabrication des panneaux solaires vers l'Europe De plus, les matériaux nécessaires à la fabrication des panneaux solaires proviennent de pays étrangers (empreinte carbone énorme lors de l'acheminement de ces matières premières) où on pille les ressources naturelles, où on ne respecte pas le code du travail français, où on exploite une main d'œuvre infantile, où on sous paye les travailleurs.

13-Un peu de bon sens : au lieu d'artificialiser les sols agricoles (avec une perte énorme pour l'économie agricole locale), pourquoi n'installe-t-on pas ces panneaux solaires sur les toits des centres commerciaux qui poussent comme des champignons en périphérie des villes (soit dit en passant au détriment des petits commerces de centre ville). Tout serait plus simple ; moins de perte d'énergie par le transport filaire, on pourrait utiliser directement l'énergie produite pour compenser ces passives énergétiques que sont ces centres commerciaux dévoreurs d'énergie tout au long de l'année (chauffage l'hiver et climatisation l'été).

De plus, le fameux slogan « **l'énergie est notre avenir, économisons-la** » devrait nous diriger vers **une réelle économie d'énergie et non vers une fuite en avant d'une production toujours plus importante**. Il serait peut-être temps de fabriquer **des objets réparables** au lieu de les produire à obsolescence programmée, **d'arrêter l'éclairage public** dans tous les endroits où il n'est pas nécessaire pour la sécurité humaine (centres commerciaux, usines, centres de stockage, zones d'activités commerciales et industrielles, etc .), **de laisser sécher naturellement les productions agricoles** comme le maïs (dans des cribles comme c'était autrefois fait) plutôt que de les sécher électriquement, d'arrêter de stocker sous la pluie les céréales récoltées sèches pour ensuite les sécher artificiellement, **de remettre en place les transports en commun publics à des prix accessibles pour tous**, d'arrêter le fret routier et de **remettre en marche les trains de marchandises pour revenir à un fret local**, de **produire et de consommer localement**, de **relocaliser les entreprises** au lieu de produire à l'étranger grâce à une main d'œuvre bon marché sans prendre en compte les coûts exorbitants et l'énorme empreinte carbone liés à l'acheminement des produits et denrées vers la France... bref ayons du bon sens et revenons à l'essentiel !